



Ordonnance de télécom CRTC 2024-186

Version PDF

Référence : 2024-167

Ottawa, le 22 août 2024

OpenMobile Inc. – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
OpenMobile Inc.	AMT 1 Introduction du Tarif d'entreprise de services locaux concurrente	22 mai 2024	26 juillet 2024
OpenMobile Inc.	AMT 1A Introduction du Tarif d'entreprise de services locaux concurrente	24 juin 2024	26 juillet 2024
OpenMobile Inc.	AMT 1B Introduction du Tarif d'entreprise de services locaux concurrente	5 juillet 2024	26 juillet 2024

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général